



PFL30S

Ce formulaire est destiné uniquement aux travailleurs indépendants (SEI) sans accès à Internet. Les SEI disposant d'un accès à Internet doivent utiliser notre plateforme fiscale en ligne, le Portail en libre-service des employeurs (Employer Self-Service Portal, ESSP) à l'adresse essp.does.dc.gov. L'ESSP est une méthode pratique et rapide de dépôt pour les déclarations de salaires obligatoires et pour le paiement de l'impôt sur les PFL.

ID DE FORMULAIRE : DOES-PFL30S	Rapport trimestriel des contributions et revenus bruts des SEI	EIN FÉDÉRAL :
NUMÉRO DE COMPTE DE L'EMPLOYEUR (EAN) :	NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :	Date d'affranchissement : (Laisser vide)
TAUX D'IMPOSITION : dcpaidfamilyleave.dc.gov/tax-calculators		TRIMESTRE/ANNÉE :

INSTRUCTIONS EN PAGE 2

- TOTAL des revenus bruts (Revenus bruts trimestriels du travailleur indépendant) _____
 - Taux d'imposition trimestriel des PFL (%)
Le taux d'imposition des PFL est variable. Consultez le [site Internet](#) pour connaître le taux trimestriel applicable. _____
 - MONTANT DE LA CONTRIBUTION | Multiplier la Ligne 1 par le taux d'imposition trimestriel des PFL. _____
 - CRÉDIT APPROUVÉ (le cas échéant) _____
 - SOUS-TOTAL (soustraire le montant de la Ligne 4 de celui de la Ligne 3) _____
 - PLUS LES INTÉRÊTS DUS (le cas échéant) _____
 - PLUS LA PÉNALITÉ DUE (le cas échéant) _____
 - ÉGALE LE MONTANT TOTAL DU VERSEMENT (ajouter les lignes 5, 6 et 7) _____
- (Établir un chèque ou un mandat du montant de la ligne 8 payable à l'ordre du « DC Treasurer »)

Réinitialiser le formulaire

Attestation

JE CERTIFIE QUE LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE RAPPORT AINSI QUE TOUS LES REVENUS BRUTS DÉCLARÉS/JOINTS SONT FIDÈLES ET EXACTS ET QU'AUCUNE DÉPENSE N'A ÉTÉ DÉDUITE DES REVENUS BRUTS DÉCLARÉS.

Nom complet :	Titre :	
Téléphone :	Date:	Signature :

INSTRUCTIONS

Ligne 1 : TOTAL DES REVENUS BRUTS. Le montant indiqué sur le PFL30S, Ligne 1 doit correspondre au trimestre civil de déclaration et ne doit jamais inclure les revenus nets (revenus du travail indépendant après déduction des dépenses). Saisissez le total des revenus avant dépenses de toutes les activités « commerciales ou professionnelles » menées pendant plus de 50 % du temps dans le District de Columbia en tant qu'entrepreneur indépendant, prestataire indépendant, partenaire ou LLC unipersonnelle qui n'a pas opté pour le statut de société à des fins fiscales. Si vous n'avez pas obtenu de revenus en tant que travailleur indépendant au cours de ce trimestre, saisissez « 0,0 \$ ».

Ligne 2 : TAUX D'IMPOSITION TRIMESTRIEL. Le taux d'imposition des PFL est disponible sur notre site Internet : <https://dcpaidfamilyleave.dc.gov/tax-calculators/>

Ligne 3 : MONTANT DE LA CONTRIBUTION. Pour déterminer le montant de l'impôt sur les PFL dû au DOES, multipliez la Ligne 1 par le taux d'imposition trimestriel applicable des PFL. Exemple : 100 000 \$ de revenus bruts (Ligne 1) multipliés par un taux d'imposition trimestriel de 0,26 % (0,0026) (Ligne 2) = Montant de contribution de 260 \$.

Ligne 4 : CRÉDIT APPROUVÉ. Le montant de votre crédit approuvé qui sera appliqué à votre contribution PFL due. Les crédits s'appliquent automatiquement et doivent être pris en compte avant le calcul des pénalités et des intérêts. Les crédits sont le plus souvent le résultat d'un trop-perçu ou d'une dérogation/d'un appel d'impôt sur les PFL. Vous pouvez contacter le DOES pour déterminer si votre compte dispose d'un crédit approuvé.

Ligne 5 : SOUS-TOTAL. Soustraire le montant de la Ligne 4 de celui de la Ligne 3.
Exemple : Un employeur dispose d'un crédit approuvé d'un montant de 100,00 \$ (Ligne 4) et un montant de contribution de 260 \$ à la Ligne 3. Pour calculer le sous-total, soustrayez le montant du crédit approuvé (Ligne 4) du montant de la contribution (Ligne 3), soit 260 \$ (Ligne 3) - 100 \$ (Ligne 4) = 160 \$.

Ligne 6 : INTÉRÊTS DUS. Les intérêts seront calculés à un taux de 1,5 % si la contribution due sur la déclaration n'est pas payée à la fin du mois suivant la clôture du trimestre auquel elle se rapporte.

Ligne 7 : PÉNALITÉ DUE. En plus des intérêts, une pénalité de 10 % de la contribution, d'un montant minimum de 100,00 \$, sera calculée si les salaires ne sont pas déclarés à temps, ou si la contribution due n'est pas payée à la fin du mois suivant la clôture du trimestre auquel elle se rapporte.

Ligne 8 : MONTANT TOTAL DU VERSEMENT. Additionnez les lignes 5, 6 et 7. Établir un chèque ou un mandat payable à l'ordre du « DC Treasurer ». **Vous devez inclure votre numéro de compte d'employeur et le trimestre/l'année sur votre chèque ou mandat. NE PAS envoyer d'espèces.**

Envoyez le paiement de l'impôt sur les PFL à la boîte postale suivante :

DC Government Paid Family Leave
P.O. Box 718269
Philadelphia, PA 19171 (États-Unis)

Envoyez ce formulaire PFL30S par courrier au siège du DOES.

Office of Paid Family Leave Tax Division, 3rd Floor
4058 Minnesota Avenue, N.E.
Washington, DC 20019 (États-Unis)

DOES PFL-30S Rév. 10/2022